COMMUNE DE MURATO

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Délibération N°03/2022

Date de la convocation : 17/01/2022
Date d'affichage : 17/01/2022
Date de publication :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 21 JANVIER 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Vingt et Un Janvier à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. IANNELLI François, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine.

ABSENTS : Mme FLORI Céline, M. LAFFOND Alain, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Lucas.

REPRESENTES : M. CLEMENTI Albert représenté par M. FLORI Claude, M. COPPI Jacques représenté par M. ANTONI Francis, M. LECCIA Lucien représenté par M. FLORI Claude,

Le quorum étant atteint, Monsieur LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212001721-20220121-03_2022-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/02/2022
Publication : 10/02/2022

Nb de Conseillers afférents au CM : **15**
Nb de Conseillers en exercice : **15**
Nb de Conseillers présents : **8**
Nb de Conseillers représentés : **3**
Quorum : **5**

Vote des Restes à réaliser 2021 - Budget annexe « Service Eau et Assainissement » M49

Monsieur le Maire expose au Conseil

La clôture du budget d'investissement 2021 intervient le 31/12/2021, et qu'il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2022.

Il est proposé au Conseil d'adopter les restes à réaliser comme présenté ci-après :

Dépenses d'investissement

Article budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	Date de l'inscription/ engagement	RAR
203	Analyses d'eau de première adduction en vue d'une exploitation des captages du PANTANU et de CAMPO DI MONTE	OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE	10/11/2021	4 294,04
			TOTAL	4 294,04

Recettes d'investissement

Article budgétaire	Nature et objet de la recette	Débiteur	Justification / Montant	RAR
NEANT				
			TOTAL	0,00

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré
DECIDE

Pour : 11	Contre :	Abstentions :

☑ **D'ADOPTER** les restes à réaliser 2021 de la section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes tels que présentés ci-dessus ;

☑ **DE REPORTER** ces restes à réaliser au Budget Primitif 2022 ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME

Le Maire
Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

MAIRIE DE MURATO
HAUTE-CORSE